

Réinstallation et Relocalisation

Relocalisation à l'intérieur de l'Union européenne.

Qu'est-ce que la relocalisation?

La relocalisation est le transfert de personnes ayant demandé, ou bénéficiant déjà d'une protection internationale d'un Etat membre de l'Union européenne vers un autre Etat membre qui leur accordera une protection similaire.



● Source: Frontex, arrivées principales des migrants aux frontières extérieures

Que propose la Commission?

La Commission propose d'activer la procédure de réaction à une situation d'urgence de l'Article 78(3) du Traité, qui permet la mise en place provisoire d'un mécanisme de répartition des personnes ayant besoin d'une protection internationale, selon une clé de distribution.

La Commission présentera aussi, avant la fin de l'année 2015, une proposition législative pour mettre en place un mécanisme permanent permettant de disposer, en cas d'afflux soudain de ressortissants de pays tiers, d'un système de relocalisation à travers l'Union européenne obligatoire et se déclenchant automatiquement.

📍 Demandeurs et nouveaux demandeurs d'asile selon la citoyenneté



Source: Eurostat - Avril 2015



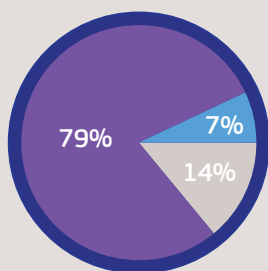
Promesses de réinstallation de réfugiés syriens dans l'Union européenne depuis 2013

Qu'est-ce que la réinstallation?

La réinstallation est le transfert de ressortissants de pays tiers ou d'apatrides, identifiés comme ayant besoin d'une protection internationale, vers un Etat de l'UE où ils sont admis soit pour des raisons humanitaires soit du fait de leur statut de réfugiés.

Que propose la Commission?

La Commission va proposer de mettre en place un programme de réinstallation au niveau de l'UE offrant 20 000 places dans l'ensemble de Etats membres sur la base de critères de répartition. L'UE appuiera ce programme avec 50 millions d'euros supplémentaires pour 2015-2016.



- Allemagne ● 30 000 places promises
- Suède ● 2 700 places promises
- Autres pays UE ● 5 300 places promises
- Total UE ● 38 000 places promises

Source: Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés